

Matinales Bois des Alpes : nouvelle saison

février 01, 2021

Source: Fordaq JT

Visites: 62

Engendrée par la loi Montagne de Michel Rocard, l'association Bois des Alpes, créée en 2008, vise à promouvoir la transformation et la valorisation locale du bois du massif alpin, notamment en termes de bois d'œuvre. Il n'existe pas de chiffres disponibles quant à la part de bois certifié Bois des Alpes dans la consommation de bois d'œuvre de la région couverte, sachant que le périmètre d'approvisionnement se restreint au massif alpin, tandis que le périmètre de transformation est un peu plus étendu, sur 11 départements au total. Par contre, le site dédié livre en ligne la liste des entreprises certifiées : une vingtaine de scieries, trois lamellistes, une petite trentaine de constructeurs bois et autant de sites de négoce, et quelques menuiseries. Il n'y a pas d'engagement de volume, mais la certification est obligatoire pour commercialiser des produits estampillés qui apportent la garantie d'une provenance locale et d'une transformation dans un périmètre précis. Sur le site, une carte établie il y a un an localise 80 bâtiments et ouvrages mettant en œuvre du bois certifié Bois des Alpes, sans préciser la part de ce bois ou une part minimale. On constate que ce bois certifié a été utilisé pour une part en dehors du périmètre strict du massif, à savoir à Lyon et sur le littoral méditerranéen. Le département champion est le 05 (Hautes-Alpes) avec une trentaine de réalisations. Visiblement, la marque tourne également bien en Isère, mais moins dans les Savoies. Mais les Savoies, et notamment la Haute, sont bien représentées en termes d'adhérents.

Bois des Alpes a lancé la mode des certifications régionales, et c'est la marque la plus avancée comme le montre le site. La structuration de ce marché doit aussi à la première série des matinales, en 2017-2018, soit à l'occasion du 10^e anniversaire du lancement. Maintenant, le rapport commandé à Olivier Gaujard est la base de travail d'une nouvelle série de Matinales, soit des réunions cette fois en ligne et ouvertes sur inscription, qui doivent permettre d'avancer dans la concrétisation du projet qui est de développer fortement la construction bois locale avec du bois local certifié. Cette démarche est pionnière au même titre que la première série des Matinales. Bois des Alpes est donc un marqueur de l'évolution française du marché, et de toutes les difficultés.

Essayons de brosser un aperçu rapide de la situation. Le marché local est dominé par les Bois du Nord ou les bois germaniques. Leurs fournisseurs livrent avec des délais courts, à des prix internationaux. Il y a une volonté de changer les habitudes, mais les contraintes économiques aussi. Pratiquement, la construction bois tendance est en CLT et il n'existe pas d'offre certifiée locale pour ce produit. Les délais de livraison sont trop longs, surtout pour le BLC où, selon une entreprise certifiée, il faudrait passer commande pour un chantier avant la fin de l'EXE.

Bois des Alpes est actuellement un laboratoire de la reconstitution d'une filière bois construction intégrée française. Ce qui s'y passe est donc important. Les premières Matinales ont été centrées sur la première transformation, le passage au billonnage en forêt, la nécessité du séchage, les classements. A présent, on sent qu'il s'agit de disposer d'une offre qui permette de construire couramment et de façon compétitive.

Olivier Gaujard a tiré les leçons des premières Matinales, rédigé un rapport avec des perspectives concrètes et actuellement, il les confronte au marché avec beaucoup d'écoute. Cette transversalité est passionnante et rare. Olivier Gaujard arrive avec plusieurs idées. Il propose de réduire la gamme des sections, de créer au moins au début des stocks tampon, et de favoriser le développement de modèles constructifs qui soient en mesure de recourir à ces éléments. Cela est très difficile à concrétiser. Le BIM a plus ou moins failli malgré les moulins à prière. La pratique veut qu'à la faveur de la rupture de charge traditionnelle et toujours existante de l'EXE, un projet soit redessiné et à ce moment, que l'on y applique si possible les sections en stock.

Ce regard pragmatique est utile : en admettant que le projet se serve dès la conception d'un registre limité, d'une grammaire de sections, plus cette grammaire est restreinte, et plus il y a de chances de la retrouver sur le chantier. La difficulté se situe à un autre niveau : comment définir une gamme et en disposer de façon effective pour réaliser des projets ? Cette question est capitale dans le domaine de la construction bois sur tous les plans. Si l'architecte manie un registre limité mais standard, le coût global peut baisser. Pour les scieries, l'enjeu est de quitter ou de dépasser le débit sur liste, de gagner en productivité, de sortir des produits

compétitifs. En d'autres termes, il ne suffit pas de choisir le bois, ni le bois local, pour faire « quelque chose de bien ». Il faut naviguer dans une grammaire précise, faute de quoi le projet bascule finalement dans d'autres produits internationaux. Ce n'est pas facile de faire émerger cette grammaire à cause des habitudes des architectes, mais aussi des questions de définition des gammes et aussi des possibilités techniques de construction multi-étages. On sait qu'il n'y a jamais de standard constructif, que chaque projet est particulier, qu'on n'est pas architecte pour construire la même boîte à chaussure partout. Il n'empêche qu'il faut faire émerger cette offre réduite, qui sera sans doute toujours trop vaste pour garantir une disponibilité optimale. La question de la grammaire constructive en bois est du même ordre d'utopie que celle de la construction modulaire. Sauf qu'elle ne dispose pas vraiment d'un chantre comme Pascal Chazal.

Postez un commentaire



Ecrivez votre commentaire ici

Postez un commentaire